



Syndicat national de  
l'environnement



Milieux & Faune Sauvage

AFBiodiversité

23 septembre 2019

# Flash infos

*Informations aux agents du futur OFB*

## Comité technique

### Office national de la chasse et de la faune sauvage

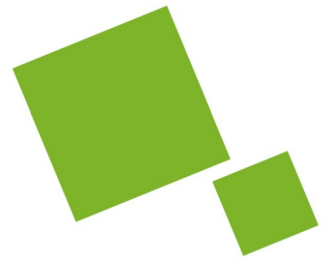
**23 septembre 2019 - 10h00 - WAGRAM**

Suite au vote unanimement contre le projet de décret de l'office français de la biodiversité, le 11 septembre dernier, de toutes les organisations syndicales de l'AFB et de l'ONCFS, un nouveau vote est réglementairement demandé sur le même sujet ce lundi 23 septembre 2019 à 10h00 à l'ONCFS.

**Aucune demande de modification n'ayant été pour l'instant validée par le ministère, toutes les organisations syndicales ont maintenu leur vote contre ce projet de décret.**

Un nouveau vote sera également demandé à l'AFB et le vote de vos représentants sera identique, sauf en cas d'annonces positives à nos doléances de la part du ministère.

Le directeur général nous informe également que ce projet de décret ne sera pas étudié au CTM du 26 septembre 2019, mais à une date ultérieure.



# Comité technique

## Office national de la chasse et de la faune sauvage

### 23 septembre 2019 - 10h30 - WAGRAM

Profitant du déplacement des représentants du personnel à Paris, un deuxième comité technique a été programmé en continuité à 10h30, pour donner un avis sur plusieurs points concernant le fonctionnement de l'établissement.

- **Approbation des PV des CT du 8 novembre 2018 et du 26 février 2019**

Après validation de quelques modifications de rédaction demandées par le Sne-FSU, les deux procès-verbaux sont mis au vote.

**VOTE POUR A L'UNANIMITÉ (10)**

- **Avis sur le projet de circulaire additive relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) des agents techniques et des techniciens de l'environnement au sein de l'ONCFS**

Ce point, abordé lors d'un groupe de travail faisant suite au dernier comité technique, est présenté pour préciser et valider les modalités d'accès au groupe 1 des ATE.

Le Sne-FSU a demandé des précisions sur la notion de « part significative de son temps de travail » pour les agents retenus au groupe 1 des ATE (environ 85 agents).

Le directeur général précise que les codes GEACO ne correspondant pas complètement aux critères retenus pour l'accès au groupe 1, il y a eu affinages par les directeurs régionaux. Il s'engage à communiquer aux organisations syndicales le nombre d'heures délimitant l'accès au groupe supérieur.

Les modifications de la circulaire sont mises au vote.

**VOTE POUR : Sne-FSU, UNSA Ecologie, EFA-CGC (9) / VOTE CONTRE : FO (1)**

FO explique être contre l'ouverture de références thématiques aux agents. C'est un cadeau de l'établissement non prévu par la note de cadrage du ministère.

Le Sne-FSU estime qu'il ne faut pas refuser les cadeaux que veut bien nous faire l'administration (ils ne sont pas pléthores), et la note de cadrage prévoit bien pour le groupe 1 des ATE les « Référents thématiques » et donne des exemples entre-parenthèse (national, régional, milieux et faune sauvage, cites, prévention).

**Le président du comité technique, Olivier Thibault, annonce qu'il doit s'absenter suite à une contrainte impérieuse, il délègue la poursuite de la séance matinale à la DRH par intérim, Hervane Roussel.**

Nous déplorons que le président du comité technique s'absente du comité technique en mettant les organisations syndicales devant le fait accompli. **C'est pourtant à sa demande expresse que les organisations syndicales avaient acceptées la tenue d'un CT supplémentaire**, en prolongation du CT obligatoire du matin, pour émettre des avis sur d'importants dossiers en cours.

Vos représentants ont tout fait pour être présents, allant jusqu'à siéger pour la première fois en visio-conférence dans des conditions aléatoires, et avec des délais non respectés dans la diffusion des documents. **Nous considérons donc cette absence comme un manque de respect flagrant envers vos représentants et les personnels.**

- **Avis sur la modification d'implantations et du schéma d'organisation territoriale du service départemental de la Haute-Marne (52) et de la délégation interrégionale Centre – Île-de-France.**

Le déplacement des implantations du SD52 de Biesles (siège) et Chevillon (bureau secondaire) à Chaumont nous est présentée par Guillaume Bruneteau, directeur de cabinet.

Les agents ayant validé majoritairement ce déplacement (8 pour, 1 contre), le projet est soumis au vote.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITÉ (10)**

**Il nous est ensuite demandé de voter pour la mise en œuvre d'une résidence administrative (RA) unique à cette nouvelle implantation, sans remise en cause des RA des agents actuellement en poste** (ceci n'impacterait que les nouveaux entrant en 2020)

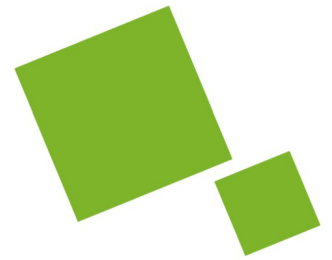
Le Sne-FSU a contesté l'empressement du directeur de cabinet à vouloir impérativement affecter systématiquement les agents en RA à cette unique implantation, alors qu'il annonce qu'un « bureau de passage », terme non reconnu par les textes, est en cours d'aménagement dans les locaux de la Sous-Préfecture de Saint-Dizier sans aucune possibilité de RA. Ceci va à l'encontre des annonces faite par le préfigurateur, avec possibilité d'avoir des bureaux de passage qui permettraient une affectation des agents pour une meilleure répartition des services de manière homogène sur le territoire (jusqu'à 3 implantations). Nous avons été soutenus par l'UNSA Ecologie dans cette contestation.

Le Sne-FSU précise également que cela va concerner le fonctionnement de l'OFB et qu'il est inconcevable de décider de cela sans les futurs collègues de l'AFB, car cette décision va forcément les impacter. Cette mise en œuvre devrait donc être prise lors d'un futur CT OFB.

Guillaume Bruneteau n'étant pas d'accord avec les positions exprimées, le projet est soumis au vote.

#### **VOTE CONTRE : Sne-FSU et UNSA Ecologie (7) / VOTE POUR : FO et EFA-CGC (3)**

Guillaume Bruneteau nous présente ensuite le projet de déménagement de la Délégation interrégionale Centre – Île-de-France.



Le projet ayant reçu un avis favorable de la grande majorité des agents (15 Pour, 1 Contre, 1 abstention), les organisations syndicales n'émettent aucune remarque. Le projet est soumis au vote.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITÉ (10)

- **Avis sur le projet de circulaire additive à la circulaire N° CIRC-2018-DRH-02 ouvrant la part sujétion de l'indemnité de sujétion et de résultat à deux fonctions d'agents sous quasi-statut**

Hervane Roussel, DRH par intérim, nous présente la demande d'ajout du « Responsable de la Mission gestion des domaines d'intérêt national » et du « Gestionnaire des domaines d'intérêt national adjoint » dans la liste des postes à sujétions ouvrant droit au versement du montant complémentaire forfaitaire lié aux sujétions définies dans le point II. B de la circulaire N° CIRC-2018-DRH-02 modifiée du 20/02/2018 relative à la Gestion du nouveau régime indemnitaire des agents sous quasi-statut et l'indemnité de sujétion et de résultat.

Cette prise en compte étant demandée par les personnels, les organisations syndicales n'ont aucune remarque à formuler. Le projet est soumis au vote.

#### VOTE POUR A L'UNANIMITÉ (10)

Le Sne-FSU demande que soit également pris en compte les conseillers de prévention, qui bénéficient pour les corps de l'environnement, d'une bonification liée à leurs fonctions (groupe supérieur)

La DRH reconnaît qu'ils ne sont effectivement pas dans la liste, mais que celle-ci ne concerne que les catégories B et A. Elle prend néanmoins note de notre demande.

#### Après une interruption repas de 12h00 à 13h30, la séance reprend avec le retour d'Olivier Thibaut en tant que président du CT

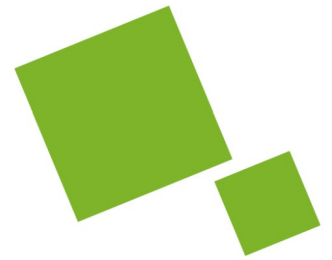
**Avant d'aborder de nouveaux points, le Sne-FSU demande de revenir sur le RIFSEEP des ATE et TE**, car cette question a été écourtée suite à l'absence temporaire du président. Nous demandons une précision quant à la date d'émission des notifications obligatoires qui devaient être faites aux agents de leur position dans le RIFSEEP.

Olivier Thibault répond que le processus d'établissement des groupes de fonction étant enfin terminé, **les décisions individuelles de positionnement dans l'IFSE du RIFSEEP seront émises auprès de chaque ATE et TE avant la fin de l'année.**

- **Avis sur le projet de circulaire relative à la mise en oeuvre du RIFSEEP au sein de l'ONCFS des corps de fonctionnaires concernés hors filière environnement**

Le Sne-FSU demande que les conseillers de prévention bénéficient, comme les corps de l'environnement, d'une bonification liée à leurs fonctions (groupe supérieur).

Après délibérations, le président propose d'intégrer les fonctions de conseillers de prévention au groupe de fonction 2 pour les cat. B et au groupe 1 pour les cat. C.



Le Sne-FSU demande des précisions concernant la notion de réexamen possible de l'IFSE tous les 4 ans.

La DRH répond que ce réexamen est en fait automatique et obligatoire tous les 4 ans.

Après modification, le projet est soumis au vote.

#### **VOTE POUR A L'UNANIMITÉ (10)**

- **Avis sur le projet de circulaire relative à la mise en oeuvre au sein de l'ONCFS du complément indemnitaire annuel instauré par le RIFSEEP**

Depuis le dernier CT du 11 septembre, pour faire comme à l'AFB, le DG a décidé de ne pas verser de CIA aux ATE/TE au titre de l'année 2019 alors qu'il s'y était engagé si les finances le permettaient.

Le Sne-FSU dénonce le projet de ne pas verser de CIA aux ATE/TE en 2019 alors que les textes le permettent et que l'argent avait été provisionné. Nous sommes encore à l'ONCFS et les décisions de l'AFB de ne pas en verser à leurs ATE/TE ne doit pas influencer l'établissement.

Si cette volonté perdure, nous demandons que les crédits affectés à ce complément indemnitaire puissent permettre d'inclure plus d'ATE dans le groupe 1 de l'IFSE au 1er janvier 2019.

Olivier Thibaut explique que techniquement parlant les crédits du CIA ne sont pas encore inscrits au budget. Une modification était prévue au budget rectificatif, mais elle ne se fera pas. Techniquement le CIA pourrait être mis en oeuvre dans l'établissement, bien que cela soit un sujet sensible car l'AFB n'est pas en capacité de le mettre en oeuvre.

Le Sne-FSU insiste pour augmenter le nombre d'ATE en G1 de l'IFSE.

Le président répond qu'il ne souhaite pas lier le CIA aux groupes de fonction.

L'UNSA Ecologie appuie notre demande en rappelant qu'il a été confirmé dans un procès-verbal d'une séance précédente le fait qu'il y aurait un CIA pour 2019 pour les corps de l'environnement. Il demande son application pour forcer l'AFB à faire de même, rien ne s'opposant à le verser à l'ONCFS.

Après délibérations et interruption de séance, le président propose finalement le versement de manière égalitaire d'une prime CIA de 300€ pour les TE et 100€ pour les ATE pondérée par l'enveloppe financière finale.

Le Sne-FSU demande que la prime des ATE soit d'au moins 150€ au regard de l'équivalence des primes versées aux autres fonctionnaires de l'établissement (prime des ATE = 50 % de celle des TE et non 33 % comme il nous est proposé)

Le président refuse cette proposition et met la proposition de circulaire modifiée au vote.

#### **VOTE POUR : UNSA Ecologie, EFA-CGC et FO (6) / ABSTENTION : Sne-FSU (4)**

Le Sne-FSU ne peut voter « pour » une circulaire mettant en oeuvre de telles différences pour le versement d'une prime aux plus bas salaires (catégorie C), mais ne s'y oppose pas afin de permettre son versement à l'ensemble des fonctionnaires de l'établissement.



- **Points divers**

Le Sne-FSU demande à être informé par écrit, conformément à l'article 52 du décret 2011-184 relatif aux comités techniques, de l'avancement du point mis à l'ordre du jour du dernier CT sur les modalités de prise en compte des factures d'hébergement et leur rétroactivité au regard du dernier décret sur les frais de déplacement.

Le président explique avoir eu une réponse du directeur financier sur le sujet : Pour les hébergements sur Paris, même si la mission se fait sur une autre commune, il faut saisir « Paris » comme lieu de mission dans GEACO.

Le Sne-FSU demande également où en est la proposition d'allouer un forfait international à tous les représentants élus du personnel afin de communiquer avec les agents en outre-mer.

Le président fera une réponse écrite sur ces points aux membres du CT.

Fin de séance à 14h15.

**Nous contacter : Permanence : 01 40 81 22 28**

**Branche Milieux et Faune Sauvage**

Pascal WANHEM - 06 20 99 91 84 Pierre ORIOL - 06 25 07 06 77  
Virginie CROQUET - 06 20 78 97 50

**Branche AFBiodiversité**

Véronique CARACO - 06 66 13 95 97 Rémy ARSENTO - 06 72 08 10 10  
Séverine BARALE - 06 43 38 27 45 Stéphane PLESSIS 06 20 28 80 58

[www.snefsu.org](http://www.snefsu.org)

CLIQUER ICI POUR

**Adhérez au SNE-FSU**

Le SNE, un syndicat de la FSU

